



**Communauté métropolitaine  
de Montréal**

**Allocution de  
monsieur Gérald Tremblay**

**Maire de Montréal  
Président de la Communauté métropolitaine de Montréal**

**Prononcée devant la  
Chambre de commerce et d'industrie de la Rive-Sud**

**Hôtel de Mortagne  
31 mars 2006**

**Seul le discours prononcé fait foi**

Chers élus de Longueuil et de la couronne Sud,  
Chers membres de la Chambre de commerce et de l'industrie de la Rive-Sud  
Et distingués invités,

C'est avec plaisir que je m'adresse aujourd'hui à des décideurs et à des gestionnaires du secteur privé et du secteur public de Longueuil et des municipalités de la couronne Sud.

En quelques minutes, je veux livrer la vision qui m'anime afin de réussir la Communauté métropolitaine de Montréal.

Réussir la CMM, c'est aussi réussir le succès de nos villes, de notre région métropolitaine et de toutes les régions du Québec.

Ce que je vais vous dire, vous l'avez déjà entendu. Aujourd'hui, la différence c'est qu'il y a de plus en plus d'élus municipaux qui partagent une vision commune du développement économique, social, environnemental et culturel de la région métropolitaine.

À l'échelle de la Communauté, nous comprenons que nous n'avons plus les moyens d'être divisés. Cette division ne fait qu'encourager l'inaction de nos gouvernements.

Les défis que nous devons relever sont trop importants. Il faut dès maintenant se donner collectivement une obligation de résultat afin d'améliorer la qualité de vie de nos citoyens et de nos citoyennes.

Je crois profondément que l'amélioration de la prospérité de notre région réside dans la capacité des élus municipaux à mettre en commun leurs attentes et à prioriser leurs projets dans le cadre d'un plan d'action ambitieux.

Pourquoi maintenant ? Parce que l'économie mondiale s'est transformée d'une économie industrielle à une économie du savoir.

Même si nous possédons une structure économique très diversifiée, nos succès économiques ne seront plus basés sur l'implantation d'usines, mais plutôt sur l'attraction d'une main-d'œuvre qualifiée qui recherche, de plus en plus, des régions qui offrent une qualité de vie exceptionnelle.

Notre attractivité internationale est intimement liée à notre mission municipale de base. À titre d'exemple, la revue américaine « Gourmet » intitule son numéro du mois de mars « Montréal, la ville nord-américaine la plus européenne ». Je n'ai pas été surpris. Le billet éditorial a particulièrement retenu mon attention. L'un des éditeurs de la revue mentionne que « Montréal n'est pas seulement une ville charmante avec des restaurants de qualité. C'est aussi une ville où il fait bon vivre ».

« What's really great about Montreal is how much hope it gives you for the future. These people have really figured how to live. »

Cette qualité de vie que nous tentons de conserver nous amène maintenant à faire face à des défis de taille, comme le renouvellement de nos infrastructures, le développement du transport en commun, la protection de l'environnement, l'accroissement de l'offre de logements sociaux ou abordables, et, évidemment, le renouvellement de notre fiscalité locale et régionale.

Ces défis exigent des solutions collectives à l'échelle de la Communauté et un partenariat avec nos gouvernements dans le respect des compétences constitutionnelles.

Nous avons tous besoin de la Communauté métropolitaine de Montréal. À l'échelle internationale, les stratégies de développement intégrées se font sur le territoire des régions métropolitaines. Par contre, il ne s'agit pas seulement d'adopter un plan. Il faut également le mettre en œuvre. Les régions métropolitaines qui réussissent le mieux sont celles qui ont également une gouvernance efficace et où les acteurs du développement travaillent main dans la main.

Nous disposons d'atouts considérables pour être concurrentiels sur les marchés internationaux dans des secteurs où l'existence d'une masse critique, les coûts d'exploitation et la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée sont déterminants.

Nous sommes capables d'attirer des investissements et du capital humain, mais sommes-nous prêts à les recevoir ? Nos gouvernements ont traditionnellement axé leurs stratégies de développement sur des incitatifs financiers pour favoriser l'implantation d'entreprises et sur des grands projets d'infrastructures publiques.

Notre gouvernement souhaite maintenant moderniser l'État, le rendre plus performant et revoir ses façons de faire. Il souhaite également développer des partenariats avec les régions. Cette vision nous la partageons tous. Mais, nous savons également qu'elle se heurte à beaucoup de résistance.

Le problème dans tout cela c'est que nous commençons à manquer de temps parce que nos compétiteurs s'organisent. Je vais vous donner deux exemples de projets d'avenir qui ont été implantés et qui menacent la compétitivité de notre grappe des sciences de la vie.

En 2002, l'Université de Harvard a fait l'acquisition de 100 acres de terrains en banlieue de Boston afin de propulser encore davantage cette région comme pôle international dans les sciences de la vie.

Plus près de nous, le gouvernement de l'Ontario et le milieu des affaires de Toronto ont annoncé, en 2002, le projet MARS afin de construire 1,2 million de pieds carrés d'édifices pour héberger des laboratoires, des entreprises et des centres de recherche consacrés exclusivement aux sciences de la vie, le tout situé à deux pas de l'hôpital Toronto General dans ce qu'on appelle le Discovery District.

Pour soutenir le rythme d'investissements de nos compétiteurs, il y a des conditions de succès à mettre en place dont :

- Une main-d'œuvre de qualité,
- Une fiscalité compétitive,
- Une qualité de vie enviable,
- Une gouvernance économique efficace,
- Des infrastructures performantes, notamment au niveau du transport collectif.

Laissez-moi vous entretenir des 3 dernières conditions qui interpellent directement les compétences de la Communauté métropolitaine de Montréal.

La Communauté a comme mission de planifier, de coordonner et de financer les compétences de l'aménagement du territoire, du développement économique, de l'environnement, du logement social et du transport.

Afin d'accroître notre qualité de vie, la Communauté a notamment adopté un programme de protection et de mise en valeur des espaces situés près des cours d'eau ainsi qu'un programme d'acquisition d'espaces verts à valeur écologique.

Des investissements totalisant près de 30 M\$ ont été réalisés pour des projets en rive, dont 9,5 M\$ sur le territoire des villes de Longueuil et de la couronne Sud. Une première enveloppe de 3 M\$ a également été mise à la disponibilité des municipalités et des MRC pour contribuer à l'établissement d'un réseau d'espaces boisés métropolitains.

Pour ces deux programmes, une formule de répartition des investissements a été élaborée pour favoriser tous les secteurs de la Communauté. Pour se faire, la Ville de Montréal a accepté de diminuer la part d'investissements qu'elle aurait dû recevoir étant donné son poids démographique et fiscal afin que l'ensemble des secteurs de la Communauté puissent réaliser des projets significatifs.

En matière d'environnement, la Communauté a également adopté un projet de plan de gestion des matières résiduelles.

À force de patience et de persévérance, la Communauté a obtenu, pour l'ensemble du Québec, une compensation additionnelle de 20 M\$ afin de financer partiellement les coûts de la collecte sélective. Nous planifions déjà d'atteindre un objectif de 40 % de valorisation des matières résiduelles pour 2007, ce qui permet de nous rapprocher graduellement de l'objectif national de 60 %.

La qualité de vie de nos citoyens passe également par l'accessibilité à un logement de qualité pour l'ensemble des ménages, indépendamment de leur condition socio-économique. En matière de logement social et abordable, la création de la Communauté s'est concrétisée par la métropolisation du financement de la contribution municipale et par l'adoption, en décembre 2005, d'orientations métropolitaines partagées par l'ensemble des élus du territoire.

Le budget 2006 de la Communauté prévoit une somme de 67 M\$ pour le logement social et abordable. Pour les années 2001 à 2005, plus de 13 M\$ a été versé à la couronne Sud et à Longueuil pour soutenir 5 400 unités de logement social et abordable. Cette offre ne comble toutefois qu'une faible partie des besoins. Rappelons qu'à Longueuil et sur la couronne Sud, 14 500 ménages locataires consacrent 50 % ou plus de leurs revenus pour se loger, soit 16 % de la population locataire. Si on exclut la ville de Montréal, cette concentration est importante puisqu'elle représente plus de la moitié des ménages métropolitains ayant des besoins pressants. Récemment, une table d'échange réunissant la CMM et la Société d'habitation du Québec a été mise en place afin de mieux coordonner les efforts en matière de logement social et abordable dans la région métropolitaine.

Des étapes importantes ont également été franchies dans le dossier beaucoup plus sensible de l'aménagement du territoire. En février 2005, un projet de schéma métropolitain a été adopté par le conseil et suivait, au printemps, un exercice de consultation publique sur l'ensemble du territoire métropolitain.

À l'écoute des revendications traditionnellement formulées par les municipalités régionales de comté, lesquelles se questionnent sur leur rôle une fois que sera adopté le schéma métropolitain, la Communauté a reconnu ces MRC comme un palier intermédiaire et travaille actuellement, avec elles, à l'élaboration des compromis nécessaires pour que tous les intervenants en matière d'aménagement du territoire trouvent leur compte. L'important est que les enjeux métropolitains soient réglés à l'échelle de la Communauté et que, par conséquent, les débats se fassent entre les élus du territoire métropolitain.

L'accès à un environnement protégé et mis en valeur, à des logements de qualité pour l'ensemble des ménages et à un aménagement du territoire qui tient compte du dynamisme de l'ensemble des municipalités qui composent la Communauté influenceront positivement notre attractivité.

Pour ce qui est d'accroître notre compétitivité, le dossier du développement économique métropolitain intéressa tout particulièrement les membres de la Chambre de commerce et d'industrie de la Rive-Sud.

À la suite de consultations publiques, une vision commune et un plan de développement économique ont été adoptés, et ce, pour la première fois dans l'histoire de la Métropole.

À la Communauté métropolitaine de Montréal, nous nous sommes donné un objectif commun, celui d'être au 6e rang des régions nord-américaines d'ici 2025. Actuellement, nous sommes au 26e rang.

Il s'agit certes d'un objectif ambitieux. Mais avons-nous le choix ? Souhaitons-nous uniquement gérer notre décroissance comparativement aux autres régions nord-américaines ? Au contraire, je fais le pari de stimuler la création de la richesse avec l'aide de nos gouvernements.

Pour y arriver, notre plan de développement économique propose une stratégie basée notamment sur le renforcement des grappes métropolitaines et sur l'innovation.

Notre stratégie de compétitivité est basée sur le développement de 15 grappes métropolitaines qui sont divisées en quatre catégories : les grappes de compétitions bien implantées sur les marchés mondiaux ; les grappes de rayonnement diffusant à l'international les atouts et l'expertise du Montréal métropolitain ; les grappes de pointe à fort contenu technologique et enfin nos grappes de production qui sont essentiellement manufacturières.

Ces grappes sont soutenues financièrement par un partenariat quadripartite qui unit le gouvernement du Canada, le gouvernement du Québec, le secteur privé et la Communauté. Je vous invite à visiter le site Internet de la Communauté pour voir en détail l'implantation géographique de ces grappes économiques.

Dans la couronne Sud, on observe tout spécialement le dynamisme des secteurs reliés aux nanotechnologies, à la métallurgie, au bioalimentaire, à l'énergie et à la pétrochimie-plasturgie.

Chaque partie du territoire métropolitain retirera des bénéfices de la mobilisation orchestrée par la Communauté en matière de développement économique dans la mesure où les intervenants locaux s'impliqueront dans l'effort collectif.

C'est d'ailleurs ce qu'a fait Varennes Développement en s'associant à la firme Pétrumont et à la ville de Montréal pour mobiliser la grappe pétrochimie/plasturgie.

En conclusion, j'aimerais insister sur un dernier dossier qui m'apparaît essentiel à la bonne compréhension du rôle que peut jouer la Communauté dans le développement de la région métropolitaine de Montréal, soit celui du transport en commun.

Depuis 2004, la Communauté a sans relâche mis de l'avant des solutions pour résoudre, de façon permanente, les problèmes entourant le maintien et le développement du transport en commun. Jusqu'à maintenant, nous avons obtenu des gains appréciables.

Dans le cadre des négociations entourant le versement aux municipalités d'une partie de la taxe d'accise fédérale sur l'essence, nous avons obtenu que 25 % des sommes fédérales allouées au Québec soit consacrée au transport en commun selon une formule de répartition basée sur l'achalandage.

Pour la période 2006-2010, les organismes de transport de la région métropolitaine de Montréal obtiendront ainsi près de 430 M\$, incluant l'entente Layton et la contribution du gouvernement du Québec. Le RTL recevra plus de 30 M\$ tandis que les CIT de la couronne Sud se partageront la somme de 8 M\$.

Par ailleurs, en 2005, la Communauté a déposé une proposition afin de renouveler le cadre financier et institutionnel du transport collectif dans la région métropolitaine de Montréal. Elle répondait ainsi à l'appel lancé au monde municipal par le gouvernement afin de lui soumettre des projets de décentralisation.

Pour obtenir un consensus le plus large possible en matière de transport collectif, la Communauté s'est investie dans la création, au printemps 2005, d'une Coalition pour la relance du transport en commun réunissant des élus municipaux, des sociétés de transport, des CIT, des syndicats ainsi que des groupes environnementaux.

Le 8 mars 2006, cette coalition a pris unanimement position quant à la priorité du projet de train de banlieue Mascouche-Terrebonne-Repentigny/Montréal. Ce consensus métropolitain a porté fruit puisque quelques jours plus tard, soit le 17 mars, le premier ministre du Québec mentionnait son intention de donner suite au projet.

Je vous rappelle que cette coalition a également priorisé la réalisation du SLR de Longueuil dans l'axe de l'autoroute 10, projet largement défendu par tous les acteurs engagés dans le développement de Longueuil et de couronne Sud de Montréal, avec en tête la maire de Longueuil, monsieur Claude Gladu. Espérons que ce projet retiendra également l'attention du gouvernement et connaîtra un succès similaire.

Plus que jamais, il faut être uni afin de renforcer la responsabilité des élus métropolitains sur le transport en commun. C'est pourquoi, au nom de la Communauté métropolitaine de Montréal, mes collègues Claude Gladu, Gilles Vaillancourt et moi-même avons demandé au gouvernement du Québec d'octroyer à la CMM un espace fiscal supplémentaire équivalant à 2 cent du litre provenant de la taxe provinciale sur l'essence qui permettra, dès 2006, de financer le manque à gagner des coûts d'exploitation du transport en commun estimés à près de 120 M\$. Le montant du manque à gagner sera précisé lors du dépôt prochain d'un audit sur les coûts d'exploitation et d'immobilisation du transport en commun. Cet audit est réalisé par la CMM avec la participation des trois grandes sociétés de transport, des CIT, de l'AMT, du MTQ et du MAMR.

Ce que nous demandons en matière de financement du transport en commun a déjà été obtenu ailleurs au Canada. Nous ne sommes pas différents d'Edmonton, de Calgary, de Vancouver, de Toronto et de 87 autres municipalités ontariennes qui reçoivent déjà des revenus provenant des taxes sur l'essence de leur province.

Ce dossier du transport en commun illustre sans équivoque l'importance d'agir ensemble pour s'attaquer aux problèmes qui limitent le développement de la région métropolitaine.

C'est exactement de cette façon qu'il faut agir si nous voulons nous hisser dans le peloton de tête des régions métropolitaines les plus compétitives et attractives.

Je crois que la Communauté est un élément essentiel pour mieux planifier, coordonner et financer notre développement.

La nécessité d'avoir une telle institution a été discutée pendant plusieurs décennies. Nous devons maintenant passer à la prochaine étape, celle de participer ensemble à la construction d'une région métropolitaine plus performante et où il fait bon vivre. Et c'est avec les élus municipaux et les gens d'affaires rassemblés dans cette salle qu'il sera notamment possible d'atteindre cet objectif.

Merci.